

AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR

# POLITIQUE ENVIRONNEMENT



L'Aéroport Nice Côte d'Azur a su tenir les engagements de sa première politique environnementale grâce à l'implication et aux compétences de son personnel.

Aujourd'hui, notre système de management nous permet d'atteindre un niveau de performances environnementales certifiées. Nos engagements d'amélioration continue, de prévention de la pollution et de conformité réglementaire restent toujours au cœur de notre stratégie.

Les objectifs que nous nous fixons aujourd'hui répondent plus que jamais aux enjeux de demain.

**Il est donc important d'orienter notre démarche globalement, pour nous donner les moyens d'agir localement.**

En signant cette politique, nous nous engageons à :

- Poursuivre notre stratégie de **maîtrise des énergies et des ressources naturelles**
- Anticiper l'évolution réglementaire liée aux **gaz à effet de serre**
- Intégrer notre développement à la **biodiversité** et au schéma directeur paysager de la plate-forme
- Positionner l'individu et les partenaires au cœur d'**un réseau d'éco acteurs**

C'est en réalisant ces engagements et en les réévaluant régulièrement, que nous pourrons faire de l'Aéroport Nice Côte d'Azur un véritable outil de développement durable.

Hervé de Place  
Directeur des Aéroports de la Côte d'Azur  
septembre 2007

